



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE
DU NOUVEL AMBASSADEUR D'AUTRICHE PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

Mardi 13 février 2001

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je vous prie d'accepter mes remerciements sincères pour vos paroles à l'occasion de la présentation de vos Lettres de Créance en tant qu'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Autriche près le Saint-Siège. Tandis que vous commencez votre mission, je vous souhaite une cordiale bienvenue et je vous offre mes meilleurs vœux pour cette noble et importante tâche. Dans le même temps, je vous prie de bien vouloir transmettre mes salutations cordiales au Président fédéral.

2. Lorsque je pense à l'Autriche, mes pensées se tournent inévitablement vers les trois visites pastorales qui m'ont conduit dans votre pays bien-aimé au cours de mon pontificat. Outre les rencontres privées avec de nombreux représentants de la vie ecclésiale et sociale, je garde un souvenir particulièrement vif du cadre culturel qui caractérise la République alpine; mais celle-ci est également riche du trésor que le christianisme a engendré et qui doit être préservé et encouragé au cours du nouveau millénaire qui vient de commencer.

Cette tâche est d'autant plus urgente lorsque l'on considère la situation géographique de l'Autriche en Europe. Je voudrais souligner ce que vous avez mentionné dans votre discours: la chute du rideau de fer a également marqué un tournant quant au rôle que joue votre pays. L'Autriche est passé d'un pays de frontière à un "pays-pont". La ligne de séparation entre deux mondes s'est effacée et a laissé la place à un aréopage dans lequel l'Ouest et l'Est de l'Europe peuvent se rencontrer dans la paix.

Je constate avec satisfaction que l'Autriche devient de plus en plus consciente de sa responsabilité en tant que pays au coeur de l'Europe et, dans la mesure de ses possibilités, soutient activement l'expansion de l'Union européenne dans le sens d'une européisation de tout le continent. C'est également le désir du Saint-Siège, qui, en ce moment historique, appelle

inlassablement à une "transformation culturelle" pour défendre et promouvoir la dignité de la personne humaine (cf. *Evangelium vitae*, n. 95).

3. Quiconque se tourne vers l'Europe ne peut s'empêcher d'étendre également son regard au continent. La culture européenne est issue d'un enchevêtrement de nombreuses racines: il y a l'esprit de la Grèce ancienne, ainsi que l'Imperium Romanum avec ses peuples latin, slave, germanique et finno-ougrien. Lorsque la foi chrétienne parvint à Rome, l'Empire romain devint la base de son inculturation dans les peuples et, de cette façon, de son expansion effective. Le Corpus Christianorum s'est formé toujours plus comme une famille spirituelle d'Etats, composée de membres romains, germaniques et slaves, et qu'il est impensable d'imaginer sans les valeurs chrétiennes. Il a marqué ainsi de façon fondamentale le visage de l'Europe et a profondément influencé l'héritage occidental, qu'il nous revient de conserver vivant.

Précisément à une époque où le christianisme peut se retourner vers ses 2000 ans d'existence, nous avons le devoir important d'être non seulement les gardiens du passé, mais également les créateurs d'un avenir qui réveillera les espérances des peuples. Le projet de l'"Europe", en tant qu'ensemble, et les Etats individuels qui doivent y trouver leur place, se trouvent désormais à un carrefour: devenir un jardin luxuriant ou bien un étang marécageux. Je désire profiter de cette occasion pour souligner plusieurs domaines dans lesquels le Saint-Siège et l'Autriche peuvent poursuivre et approfondir leur collaboration éprouvée afin de préparer le terrain pour un jardin luxuriant.

4. Si le jardin doit fleurir, il doit être un lieu où la vie est encouragée. C'est pourquoi doit prévaloir dans nos sociétés une "culture de la vie". Quiconque affirme à juste titre que cette dignité personnelle est une possession inaliénable de chaque être humain ne peut avoir aucun doute sur le fait que cette dignité personnelle trouve son expression première et fondamentale dans le caractère inviolable de la vie humaine. Lorsque le droit à la vie n'est pas fermement défendu comme condition de tous les autres droits, toutes les autres références aux droits humains - à la santé, au logement, au travail, à la famille - demeurent vains et illusoires.

Nous ne pouvons nous résigner face aux nombreuses atteintes portées à la personne humaine en ce qui concerne son droit à la vie. Pour cette raison, l'Eglise soutient tout effort politique en harmonie avec le principe que j'ai exprimé dans mon premier message de Noël et qui demeure valable, aujourd'hui plus que jamais: "Pour Lui et en face de Lui, l'homme est toujours quelqu'un d'unique, d'absolument singulier, quelqu'un éternellement pensé et éternellement choisi, quelqu'un appelé et nommé par son propre nom" (*Message Urbi et Orbi*, 25 décembre 1978; ORLF n. 52 du 26 décembre 1978).

5. L'homme possède donc un droit à la vie à toutes les étapes de son existence, du moment de sa conception jusqu'à sa mort naturelle. Il conserve ce droit dans toutes les conditions dans lesquelles il se trouve: dans la santé ou la maladie, dans la perfection physique ou le handicap,

dans la richesse et la pauvreté. C'est pourquoi, le fait que l'avortement soit autorisé au cours des trois premiers mois de la grossesse dans de nombreux pays européens, y compris l'Autriche, demeure une blessure sanglante dans mon cœur.

Ce qui s'applique au début de la vie s'applique également à sa fin: malheureusement, il semble que dans le débat croissant sur l'euthanasie, l'affirmation selon laquelle l'homme a reçu la vie comme un don devient de moins en moins répandue. Il devient donc toujours plus difficile de défendre le droit humain à mourir lorsque Dieu l'a décidé. La mort également fait partie de la vie. Quiconque prive une personne du droit à la vie au terme de son existence terrestre se prive, en ultime analyse, lui-même de sa vie, même s'il tente de dissimuler le crime de l'euthanasie sous le masque d'une "mort digne".

Enfin, c'est avec une profonde préoccupation que je voudrais mentionner la responsabilité qui découle de l'immense développement dans le domaine des sciences biologiques et médicales ainsi que des étonnants progrès technologiques qui y sont liés: aujourd'hui, l'homme est en mesure non seulement d'"observer" la vie humaine dès son commencement et au cours des premières étapes de son développement, mais également de la "manipuler" et de la "cloner".

A la lumière de ces immenses défis, j'encourage des "actions concertées" dans le but de "rappeler la culture aux principes d'un authentique humanisme, afin que la promotion et la défense des droits de l'homme puissent trouver un fondement dynamique et solide dans son essence même" (*Christifideles laici*, n.38).

6. Un jardin est en fleur lorsque plusieurs fleurs s'épanouissent ensemble. Cette image s'applique également aux personnes dans le jardin de la société. La société est le signe que les personnes sont appelées à vivre en communauté. Cette dimension sociale de l'existence humaine trouve son expression première et primordiale dans le mariage et la famille. En tant que berceau de la vie dans lequel les êtres humains naissent et grandissent, la famille représente la cellule de base de la société.

A travers ses initiatives pastorales, l'Eglise s'allie avec enthousiasme à tous ceux qui, à travers des décisions politiques, des mesures législatives ou des moyens financiers, soutiennent le mariage et la famille comme le lieu privilégié pour l'"humanisation" de l'individu et de la société. L'objectif de l'édification d'une "civilisation de l'amour" allant de pair avec une "culture de la vie", à travers le renforcement du mariage et de la famille, doit être poursuivi avec urgence, car les atteintes à la stabilité et à la fécondité du mariage deviennent de plus en plus diffuses, de même que les tentatives visant à relativiser le statut légal de cette cellule fondamentale de la société.

L'expérience montre que la stabilité des nations est encouragée avant tout par des familles florissantes. De plus, "l'avenir de l'humanité passe par la famille" (*Familiaris consortio*, n. 86). C'est pourquoi la famille exige un respect et une protection particulières de la part des autorités

publiques. Le jardin de notre société redeviendra luxuriant lorsque les familles fleuriront à nouveau.

7. De plus, la famille représente un lieu particulier d'apprentissage. Elle n'est pas seulement le "sanctuaire de la vie" (*Evangelium vitae*, n. 94), mais également une école de "charité sociale" miniature (*Centesimus annus*, n. 10), qui, à grande échelle, est appelée "solidarité". Il ne s'agit "donc pas [d']un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous (*Sollicitudo rei socialis*, n. 38). A cet égard, je voudrais rappeler un principe qui sous-tend tout ordre politique stable: plus les personnes sont sans défense dans la société, plus elles dépendent de la sollicitude et du soin des autres, en particulier de l'intervention de l'autorité de l'Etat.

C'est pourquoi je salue toutes les initiatives visant à promouvoir la famille et les politiques sociales caractérisées par l'allocation d'aides appropriées et des formes actives de soutien aux enfants et d'assistance aux personnes âgées, afin que celles-ci ne soient pas séparés de leurs familles, et que les relations entre les générations soient ainsi renforcées. J'exprime également ma gratitude pour tous les efforts accomplis dans votre pays afin de créer des réseaux sociaux les plus étroits possibles pour les familles. Chaque fois que cela sera possible, l'Eglise les soutiendra avec joie à travers ses associations caritatives.

A cet égard, il faut dire que de nombreux besoins humains exigent bien plus qu'une aide matérielle; il s'agit souvent d'entendre des questions intérieures plus profondes. On pense également à la situation des migrants, des réfugiés, des porteurs de handicap et de toutes les personnes dans le besoin qui ne sont véritablement aidées que lorsqu'une aide fraternelle sincère est apportée aux côtés de mesures extérieures. C'est pourquoi je suis fermement convaincu qu'à l'avenir, l'Autriche continuera d'offrir sa solidarité généreuse et son amour actif du prochain et de celui qui est dans le besoin.

Ce souhait ne s'arrête pas aux frontières d'un pays. Il concerne tout le continent afin que, alors que l'Europe croît de façon toujours plus étroite, on puisse en mesurer également la croissance en fonction de sa capacité à promouvoir la solidarité entre les pays les plus riches et les plus pauvres.

8. Je ne peux conclure mes réflexions sans exprimer ma certitude que les relations amicales entre la République d'Autriche et le Saint-Siège, que vous avez soulignées à juste titre dans votre discours, se développeront de façon productive.

Dans notre contexte social actuel, marqué par une lutte dramatique entre la "culture de la vie" et "la culture de la mort", nous sommes liés par l'objectif commun, plus de dix ans après la

transformation politique, de réaliser une transformation culturelle également, qui conduira à une mobilisation des consciences et instaurera de nouvelles priorités pour la volonté humaine: la primauté des êtres sur les choses (cf. *Evangelium vitae*, n. 98). C'est le bien-être de la personne humaine qui doit être au centre de la préoccupation commune de l'Etat et de l'Eglise en oeuvrant ensemble en tant que partenaires dans la promotion de nobles valeurs et idéaux.

Monsieur l'Ambassadeur, tandis que je vous souhaite cordialement un bon séjour à Rome, je vous donne avec joie, ainsi qu'au personnel de votre Ambassade et à votre famille, ma Bénédiction apostolique.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.15 p.4

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana